> OFFRE D'EMPLOI

- Instructeur du Droits des sols (F/H) -

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
20/05/2025

Référence :
12742

Direction :
Aménagement, Urbanisme et Mobilités

Cadre d'emploi :
Rédacteurs territoriaux
Techniciens territoriaux

Lieu de Travail :
25 rue du Creuzat 38080 L'Isle d'Abeau

Horaires :
Temps complet

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence **12742** sur votre candidature
Par courrier : 17 avenue du Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de motivation et curriculum vitae

Informations complémentaires :
Entretiens de recrutement programmés le 5 juin 2025 matin

Prise de poste pour le 1er septembre 2025

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 112 905 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.
C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.
Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement…

Au sein de la Direction Aménagement-Urbanisme-Mobilités, les missions du **service Urbanisme sont les suivantes** :
- Instruire les autorisations du droit des sols (ADS) et apporter son expertise aux communes sur les dossiers sensibles
- Accompagner les communes dans l'élaboration des PLU, carte aléas … avec production d'avis en tant que personne publique associée
- Participer à la politique de développement urbain et d'aménagement de la collectivité et coordonner les projets des communes en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement du territoire défendu par CAPI.
- Participer à la mise en œuvre des politiques communautaires, lancement des études, et suivi des dossiers opérationnels (convention d'études, veille foncière et opérationnelle)
- Piloter de la mise en œuvre des PLU numérisés et la dématérialisation des ADS

Ainsi, rattaché(e) à la responsable du pôle Autorisation Droit du Sol, **vous serez chargé(e) de l'instruction des autorisations d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme.**

Dans ce cadre, vos activités seront :

- **Être responsable du traitement des dossiers d'urbanisme des collectivités**
  - Instruire les autorisations d'urbanisme
    - Lire et analyser différents types de plans et documents d'urbanisme
    - Vérifier la recevabilité des demandes et procéder à leur examen technique au vu des règles applicables
    - Procéder à la consultation des services extérieurs (Accessibilité, SDIS, DRAC, DDT, RTE, etc…)
    - Synthétiser les avis réseaux
    - Respecter les procédures dans les délais règlementaires
    - Rédiger les projets d'arrêtés
  - Renseigner ponctuellement le public et les demandeurs d'autorisations
  - Suivre l'évolution de la règlementation
  - Suivre des dossiers précontentieux

- **Conseiller les communes du territoire CAPI en matière d'ADS**
  - Collaborer avec les aménageurs publics ou privés, les architectes, bureaux d'études, etc…
  - Être en relation avec les services techniques de la CAPI, infrastructures et réseaux
  - Être en relation avec les élus, les personnes publiques associées, services et commissions intéressées pour lesquels un avis, accord ou décision est sollicité au titre de l'instruction (services déconcentrés de l'Etat, Architecte des Bâtiments de France, etc…)
  - Collaborer avec les chargés d'urbanisme des communes en matière d'urbanisme règlementaire (droits et procédures)

- **Intervention dans le domaine des études :**
  - Participer avec la responsable du service Urbanisme aux études des Plans Locaux d'Urbanisme pour la rédaction du zonage et du règlement
  - Intervenir dans le diagnostic préalable pour indiquer à la responsable du service Urbanisme, les problèmes rencontrés par l'application du document d'urbanisme en vigueur
  - Emettre des avis sur les projets d'aménagement des promoteurs, etc.

Savoir et savoir-faire :

- Connaissance du Code de l'Urbanisme, des cadastres, et maîtrise de la règlementation de l'urbanisme et du droit des sols
- Connaissance du territoire CAPI
- Expérience d'Instructeur Droit du sol requise
- Maitriser les outils bureautiques
- Maitriser le Système d'Information Géographique (SIG) et de Géoportail
- Maîtriser les techniques d'instruction droit des sols
- Maîtriser les techniques de travail partenarial
- Maîtriser les techniques des écrits professionnels
- Maîtriser les techniques de reporting
- Maîtriser les techniques de transmission de l'information

Savoir être :

- Sens des relations humaines et de la diplomatie
- Faire preuve de rigueur et d'organisation
- Gérer les priorités, respecter les délais
- Avoir le sens du travail en équipe
- Avoir le sens de l'accueil et du service public
- Savoir s'adapter à la diversité des interlocuteurs
- Dynamisme, réactivité, disponibilité et force de proposition

- Sens des initiatives
- Discrétion
- Autonomie

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + NBI + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages :** Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'information sur **www.capi-agglo.fr/la-capi/rh**